



Comité Régional d'Équitation Auvergne – Rhône-Alpes



CRITERIUM GRAND REGIONAL DRESSAGE REGLEMENT 2023

Préambule :

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques Dressage, complétées par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Objet :

Le Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes, organe déconcentré de la FFE, organise un circuit Dressage comprenant 6 étapes intitulées « **GRAND REGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DRESSAGE** »

Les 6 étapes sont :

• 10-12 mars 2023	MACON CHAINTRE (71)	202371031
• 19-21 mai 2023	CLUNY (71)	202371017
• 10-12 juin 2023	LOIRE DRESSAGE (42)	202342004
• 24-25 juin 2023	GEX (01)	202201057
• 21-23 juillet 2023	CENTRE HIPPIQUE DES ALPES (38)	202338007
• 25-27 août 2023	STADE EQUESTRE SICHON (03)	202303003

Qualification :

La qualification est réservée aux seul(e)s cavalier(e)s titulaires d'une licence de compétition dont la domiciliation sportive (réf. règlement FFE) se situe en **Auvergne-Rhône-Alpes**.

Le critérium concerne les catégories et les épreuves suivantes :

- **Amateur 3 : Épreuve 3 B + Épreuve 3 A**
- **Amateur 2 : Épreuve 2 B + Épreuve 2 A**
- **Amateur 1 : Épreuve 1 B + Épreuve 1 A**

L'engagement d'un(e) concurrent(e) domicilié(e) en **Auvergne-Rhône-Alpes** avec un cheval dans ces épreuves rend automatique sa participation au **Critérium Grand Régional** avec ce cheval. Un couple (cavalier/cheval) ne peut courir le circuit que sur une seule catégorie (Amateur 1, 2 ou 3). En cas de participation sur différentes catégories, la catégorie la plus haute sera retenue pour le classement. Un couple (cavalier/cheval) ne peut pas courir le **Critérium Grand Régional** et le **Grand Régional**. Une participation minimale à 4 étapes est requise pour courir le **Critérium Grand Régional**.

Comité Régional d'Équitation Auvergne Rhône-Alpes

Maison Régional des Sports - 68 avenue Tony Garnier - 690007 Lyon

www.rhonealpesdressage.com



Comité Régional d'Équitation
Auvergne – Rhône-Alpes



CRITERIUM GRAND REGIONAL DRESSAGE REGLEMENT 2023

Classement :

Le classement par couple (cavalier/cheval) est établi en additionnant les moyennes obtenues dans chacune des épreuves (A+B) sur chaque étape. En cas d'ex-æquo, les couples seront départagés sur la moyenne des notes d'ensemble. En cas de participation supérieure à 4 étapes, les meilleures moyennes obtenues seront retenues pour le classement.

Remise des prix

La remise des prix du **Critérium Grand Régional Dressage** aura lieu samedi 7 octobre 2023 au Parc du Cheval de Chazey sur Ain (01) à l'occasion des **Equimasters Dressage**.

La présence des lauréats est obligatoire, aucune récompense ne sera remise à des tiers représentants.

Comité Régional d'Équitation Auvergne Rhône-Alpes

Maison Régional des Sports - 68 avenue Tony Garnier - 690007 Lyon

www.rhonealpesdressage.com